

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SÉANCE DU MERCREDI 30 JUIN 2021

Membres :

- en exercice	45
- présents	26
- représentés	15
- excusés	4
- votants	41

Secrétaire de séance : Madame Audrey RONDINI-GILLI

Le quorum requis étant atteint, le Conseil communautaire peut valablement délibérer.

Délibération n° 2021/06/30-44

OBJET : Budget annexe Déchets Ménagers et Assimiles (DMA) - Budget supplémentaire de l'exercice 2021

L'an deux mille vingt et un, le trente juin à seize heures, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, dûment convoqués le 22 juin 2021, se sont réunis Hôtel communautaire - Salle Martine-Canapa - 2 rue Blaise Pascal à COGOLIN (83310), sous la Présidence de M. Vincent MORISSE, président.

Membres présents :

Vincent MORISSE	Audrey RONDINI-GILLI	Catherine BRUNETTO
Bernard JOBERT	Jacki KLINGER	Lucie LAFEUMA
Thomas DOMBRY	Patricia PENCHENAT	Patricia AMIEL
Stéphan GADY	Mireille ESCARRAT	Jean-Maurice ZORZI
Laurent GIUBERGIA	Patrick HERMIER	Véronique LENOIR
Roland BRUNO	Didier SILVE	Thierry GOBINO
Jean PLENAT	Anne KISS	Isabelle CARBON
Céline GARNIER	Frédéric CARANTA	Maxime ESPOSITO
Sylvie GAUTHIER	Catherine HURAUT	

Membres représentés :

Marc Etienne LANSADE donne procuration à Audrey RONDINI-GILLI
Alain BENEDETTO donne procuration à Anne KISS
Sylvie SIRI donne procuration à Bernard JOBERT
Christophe ROBIN donne procuration à Céline GARNIER
Gilbert UVERNET donne procuration à Patricia PENCHENAT
Christiane LARDAT donne procuration à Patricia PENCHENAT
Franck THIRIEZ donne procuration à Jacki KLINGER
Jennifer DUBAS-PICHON donne procuration à Stéphan GADY
Aline CHARLES donne procuration à Laurent GIUBERGIA
Cécile LEDOUX donne procuration à Thomas DOMBRY
Michel LE DARD donne procuration à Isabelle CARBON
Julienne GAUTIER donne procuration à Thierry GOBINO
Michèle DALLIES donne procuration à Véronique LENOIR
Valérie MORA donne procuration à Mireille ESCARRAT
Frédéric BLUA donne procuration à Catherine BRUNETTO

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200036077-20210630-2021_06_30_44-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2021

Membres excusés :

Philippe LEONELLI
Anne-Marie WANIART

Philippe BURNER
Michel PERRAULT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200036077-20210630-2021_06_30_44-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2021

Délibération n° 2021/06/30-44

OBJET : Budget annexe Déchets Ménagers et Assimiles (DMA) - Budget supplémentaire de l'exercice 2021

Le rapporteur expose :

Le budget supplémentaire est une décision modificative spécifique qui permet la reprise des résultats de l'exercice budgétaire précédent lorsque le budget primitif a été voté sans reprise de résultat. Le vote du budget supplémentaire permet également d'ajuster les dépenses ou les recettes qui seraient intervenues depuis le vote du budget primitif en fonction de l'évolution des projets tant en fonctionnement qu'en investissement.

Son montant est de :

- ↳ 2 221 490,00 € en fonctionnement.
- ↳ 7 754 005,26 € en investissement.

Outre les modifications liées à l'ajustement du budget primitif, les principales dépenses complémentaires en fonctionnement se décomposent comme suit :

- ↳ Ajustement des charges de personnel : + 43 000 €,
- ↳ Ajustement des amortissements des biens : + 100 077 €,
- ↳ Dépenses imprévues : 1 747 600 €.

Ces dépenses supplémentaires sont financées par :

- ↳ L'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2020 : 2 057 533 €,
- ↳ Réajustement de la fiscalité suite à la notification par l'Etat des documents fiscaux : + 163 957 €.

Concernant l'investissement, les ajustements proposés en dépenses sont les suivants :

- ↳ Intégration des restes à réaliser 2019 : + 320 246,87 €,
- ↳ Acquisition terrain de la Ratonnière à La Môle : + 560 000 €,
- ↳ Une enveloppe de travaux : + 6 285 448,56 €
- ↳ Dépenses imprévues : 500 000 €,
- ↳ Intégration des restes à réaliser 2020 : + 617 374,59 €.

Ces dépenses supplémentaires sont couvertes par les recettes ci-dessous :

- ↳ Intégration de l'excédent d'investissement 2020 : + 8 160 325,67 €,
- ↳ Affectation du solde de l'excédent de fonctionnement 2020 : 3 569 436,59 €,
- ↳ Ajustement des amortissements des biens : + 100 077 €,
- ↳ Intégration des restes à réaliser 2020 : + 225 457 €.

Afin d'équilibrer la section d'investissement, il est proposé d'annuler l'enveloppe d'emprunt inscrite au budget primitif soit 4 301 291 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200036077-20210630-2021_06_30_44-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2021

Sur proposition de monsieur le président de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, il est demandé à l'assemblée de se prononcer sur les modifications suivantes :

Dépenses de Fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Chapitre	BS 2021	Chapitre	BS 2021
Chapitre 011 : Charges à caractère général	130 813,00	Chapitre 013: Atténuations de charges	0,00
Chapitre 012 : Charges de personnel	43 000,00	Chapitre 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	200 000,00	Chapitre 73 : Impôts et taxes	163 957,00
Chapitre 66 : Charges financières	0,00	Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations	0,00
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	0,00	Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	0,00
Chapitre 022 : Dépenses imprévues	1 747 600,00	Chapitre 76 : Produits financiers	0,00
		Chapitre 77 : Produits exceptionnels	0,00
		Chapitre 78 : Reprise sur amortissements et provisions	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement	2 121 413,00	Total des recettes réelles de fonctionnement	163 957,00
		Solde Réel de l'exercice	-1 957 456,00
Chapitre 042 : Transfert entre sections	100 077,00	Chapitre 042 : Transfert entre sections	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	100 077,00	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00
		Solde Ordre de l'exercice	-100 077,00
		Solde de l'exercice	-2 057 533,00
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement	0,00	Chapitre 002 : Excédent	2 057 533,00
Total des dépenses de fonctionnement	2 221 490,00	Total des recettes de fonctionnement	2 221 490,00

Dépenses d'Investissement		Recettes d'Investissement	
Chapitre	BS 2021	Chapitre	BS 2021
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00	Chapitre 10 : Dotations fonds divers et réserves (hors 1068)	
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	6 770,00	Chapitre 13 : Subventions d'investissement reçues	0,00
Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées	5 000,00	Chapitre 27 : Autres immobilisations financières	0,00
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	787 900,00	Chapitre 024 : Produits des cessions	0,00
Chapitre 23 : Immobilisations en cours	6 285 448,56		
Chapitre 020 : Dépenses imprévues	500 000,00		
Total des dépenses réelles d'investissement	7 585 118,56	Total des recettes réelles d'investissement	0,00
		Solde Réel de l'exercice	-7 585 118,56
Chapitre 040 : Transfert entre sections	0,00	Chapitre 040 : Transfert entre sections	100 077,00
Chapitre 041 : Opérations patrimoniales	0,00	Chapitre 041 : Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	Total des recettes d'ordre d'investissement	100 077,00
		Solde Ordre de l'exercice	100 077,00
		Excédent de financement	-7 485 041,56
		Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00
		Excédent de financement après virement	-7 485 041,56
Chapitre 001 - Déficit d'investissement reporté	0,00	Chapitre 001 - Excédent d'investissement reporté	8 160 325,67
Restes à Réaliser	168 886,70	Restes à Réaliser	225 457,00
		Excédent de financement total	731 854,41
		Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	3 569 436,59
		Emprunt	-4 301 291,00
Total des dépenses d'investissement	7 754 005,26	Total des recettes d'investissement	7 754 005,26

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200036077-20210630-2021_06_30_44-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2021

Le Conseil communautaire,

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction comptable M14 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 24/2012 du 27 décembre 2012 portant création de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 44/2020-BCLI du 30 janvier 2020 portant modification des statuts de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez ;

Vu la délibération n° 2015/09/23-08 du Conseil communautaire du 23 septembre 2015 portant création du budget annexe DMA ;

Vu la délibération n° 2021/02/24-01 du Conseil communautaire du 24 février 2021 portant sur le débat d'orientation budgétaire 2021 ;

Vu la délibération n° 2021/04/07-31 du Conseil communautaire du 7 avril 2021 portant vote du budget annexe DMA - budget primitif 2021 ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de ce jour relative au compte de gestion 2020 du budget annexe DMA ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de ce jour relative à l'adoption du compte administratif 2020 du budget annexe DMA ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de ce jour relative à l'affectation des résultats 2020 du budget annexe DMA ;

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à l'ajustement des inscriptions budgétaires.

CONSIDÉRANT l'avis favorable du bureau communautaire du 31 mai 2021.

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission « finances, budget, marchés publics » du 7 juin 2021.

Après en avoir entendu le rapport et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 :

D'ADOPTER le rapport ci-dessus-énoncé.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200036077-20210630-2021_06_30_44-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2021

Article 2 :

D'ADOPTER le budget supplémentaire de l'exercice 2021 du budget annexe DMA tel que présenté ci-dessous.

Dépenses de Fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Chapitre	BS 2021	Chapitre	BS 2021
Chapitre 011 : Charges à caractère général	130 813,00	Chapitre 013: Atténuations de charges	0,00
Chapitre 012 : Charges de personnel	43 000,00	Chapitre 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	200 000,00	Chapitre 73 : Impôts et taxes	163 957,00
Chapitre 66 : Charges financières	0,00	Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations	0,00
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	0,00	Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	0,00
Chapitre 022 : Dépenses imprévues	1 747 600,00	Chapitre 76 : Produits financiers	0,00
		Chapitre 77 : Produits exceptionnels	0,00
		Chapitre 78 : Reprise sur amortissements et provisions	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement	2 121 413,00	Total des recettes réelles de fonctionnement	163 957,00
		Solde Réel de l'exercice	-1 957 456,00
Chapitre 042 : Transfert entre sections	100 077,00	Chapitre 042 : Transfert entre sections	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	100 077,00	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00
		Solde Ordre de l'exercice	-100 077,00
		Solde de l'exercice	-2 057 533,00
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement	0,00	Chapitre 002 : Excédent	2 057 533,00
Total des dépenses de fonctionnement	2 221 490,00	Total des recettes de fonctionnement	2 221 490,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200036077-20210630-2021_06_30_44-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2021

Dépenses d'Investissement		Recettes d'Investissement	
Chapitre	BS 2021	Chapitre	BS 2021
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00	Chapitre 10 : Dotations fonds divers et réserves (hors 1068)	
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	6 770,00	Chapitre 13 : Subventions d'investissement reçues	0,00
Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées	5 000,00	Chapitre 27 : Autres immobilisations financières	0,00
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	787 900,00	Chapitre 024 : Produits des cessions	0,00
Chapitre 23 : Immobilisations en cours	6 285 448,56		
Chapitre 020 : Dépenses imprévues	500 000,00		
Total des dépenses réelles d'investissement	7 585 118,56	Total des recettes réelles d'investissement	0,00
		Solde Réel de l'exercice	-7 585 118,56
Chapitre 040 : Transfert entre sections	0,00	Chapitre 040 : Transfert entre sections	100 077,00
Chapitre 041 : Opérations patrimoniales	0,00	Chapitre 041 : Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	Total des recettes d'ordre d'investissement	100 077,00
		Solde Ordre de l'exercice	100 077,00
		Excédent de financement	-7 485 041,56
		Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00
		Excédent de financement après virement	-7 485 041,56
Chapitre 001 - Déficit d'investissement reporté	0,00	Chapitre 001 - Excédent d'investissement reporté	8 160 325,67
Restes à Réaliser	168 886,70	Restes à Réaliser	225 457,00
		Excédent de financement total	731 854,41
		Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	3 569 436,59
		Emprunt	-4 301 291,00
Total des dépenses d'investissement	7 754 005,26	Total des recettes d'investissement	7 754 005,26

Résultat du vote : à la majorité avec 40 voix pour et 1 voix contre (Valérie MORA).

Signé : Vincent Morisse, président

Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200036077-20210630-2021_06_30_44-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2021